

**DIX-HUITIÈME SESSION DE LA RÉUNION ANNUELLE DU COMITÉ
INTERNATIONAL DE COORDINATION DES INSTITUTIONS NATIONALES POUR
LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME (CIC)**

*Hôtel Los Tajibos, SANTA CRUZ, BOLIVIE
26-27 OCTOBRE 2006*

PROJET D'ORDRE DU JOUR (au 19 octobre 2006)

JEUDI 26 OCTOBRE, 1400H-1800H

1. Déclaration de M. Morten Kjaerum, président du CIC
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du rapport de la 17^e session du CIC
4. Questions émanant de la 8^e Conférence internationale des institutions nationales et plans pour la 9^e conférence internationale.
5. Examen et adoption du rapport du sous-comité d'accréditation du CIC, y compris des discussions et des amendements
6. Rôle des institutions nationales au sein du Conseil des droits de l'homme.
 - a. Rapport des deux premières sessions: leçons apprises – Mme Anne-Marie Garrido
 - b. Engagements futurs – Dr. Javier Moctezuma
7. Rôle des institutions nationales dans les organes conventionnels des Nations Unies.
 - a. Rapports de la réunion inter-comités et des discussions de Malbun – Mme Frauke Seidensticker
 - b. Plans pour l'organisation d'une table-ronde internationale (Berlin, novembre) – Mme Frauke Seidensticker

VENDREDI 27 OCTOBRE, 0900H – 12H00

7. Point 7 Suite
8. Institutions nationales menacées et mécanismes d'alerte précoce
9. Rapport sur les progrès accomplis lors de la 8^e session du comité ad-hoc sur une convention internationale globale et intégrée pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées;
10. Discussions du groupe de travail sur le document d'accréditation;
11. Autres points
12. Séance de clôture

* * * * *